Moteur à chaîne - VCD 204/350-K (SR)

230 V AC / 15 VA / 200 N / 350 mm

Caractéristiques :
Entraînement électrique pour l'ouverture et la fermeture des fenêtres et clapets pour la ventilation quotidienne.
Moteur équipé d’une électronique de commande pilotée par microprocesseur.
Une programmation de course de chaîne peut être effectuée par aimant.
Le moteur est équipé d'une stabilisation de chaîne spéciale et d'une sortie de chaîne centrale.
En usine, la force de coupure est réduite électroniquement à 150 N dans le sens FERMÉ.
En cas de détection d'un obstacle dans le sens FERMÉ, inversion temporisée (protection d'arête de fermeture active).
Une coupure électronique en fin de course et en cas de surcharge est intégrée au moteur à chaîne.
Le raccordement des moteurs se fait par connecteur enfichable et directement par 230 V AC.

Caractéristiques techniques :
Alimentation : 230 V AC / +10 % ... -15 % / 50 ... 60 Hz
Puissance : 10 W / 15 VA
Durée de mise en marche : 30 % (MARCHE: 3 min. / ARRÊT: 7 min.)
Force de compression : 200 N
Force de traction : 200 N
Force de verrouillage nominale ** : 2 000 N
Durée de vie : 20 000 doubles courses *
Course : 350 mm
Vitesse de marche OUVERT : 6 mm/s
Vitesse de marche FERMÉ : 6 mm/s
Type de protection : IP30
Niveau de pression acoustique de émission : LpA ≤ 46 dB(A)
Plage de températures : 0 °C … +60 °C
Boîtier : Zinc moulé sous pression
Surface : Thermolaquée
Couleur : Argent (~ RAL 9006)
Raccordement : Câble PVC de 2,5 m
L x H x P : 480 x 30 x 47 mm

* Pour une utilisation verticale, merci de consulter le service commercial de D+H !
** Selon la fixation

Contenu de la livraison :
Moteur avec câble de raccordement en PVC de 2,5 m avec fiche système, mode d'emploi

Marque : D+H
Type : VCD 204/350-K (SR)
Réf. : 25.120.10

Quantité : ..... pces Prix : ..... EUR PT : ..... EUR

https://www.dh-partner.com/fr/fr/services/conception-et-etudes

Informations importantes:

Cette description de produit ne constitue pas un cahier des charges. Il incombe au maître d’œuvre ou à l’architecte de veiller au respect des exigences du droit des marchés publics.

Le montage et la mise en service doivent être réalisés conformément aux instructions du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.